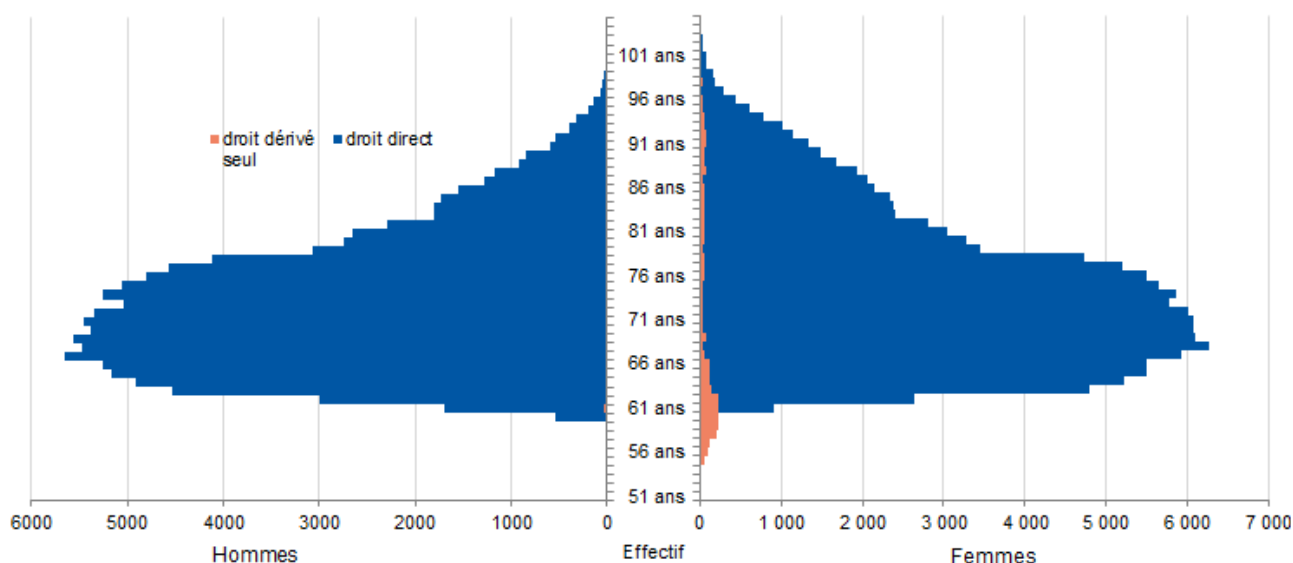


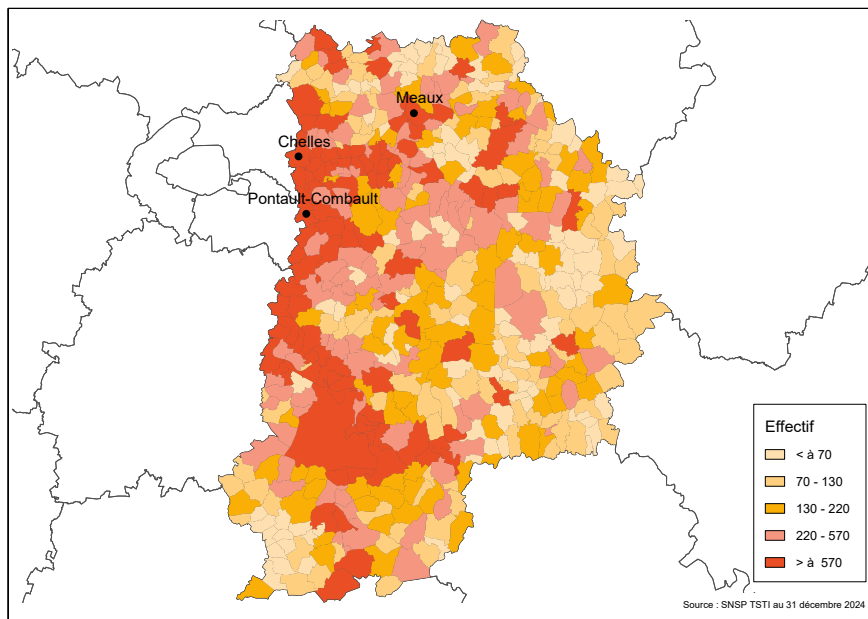
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 178	8 084	14 262
Droits directs (retraites personnelles)	5 863	5 828	11 691
Droits dérivés (retraites de réversion)	315	2 256	2 571
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	447	523	970
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 853	1 054	2 907
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,5 ans	63,4 ans
Droits dérivés	76,0 ans	73,9 ans	74,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	111 401	132 941	244 342
Retraités percevant un droit direct seul	108 712	102 077	210 789
Retraités percevant un droit dérivé seul	277	3 771	4 048
Retraités percevant les deux à la fois	2 412	27 093	29 505
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,2%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	28 369	15 755	44 124
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	74,7 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 133 €	895 €	1 004 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,5%	29,0%	20,4%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chelles			
Nombre total de retraités	4 039	5 045	9 084
Retraités percevant un droit direct seul	3 948	3 915	7 863
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	163	170
Retraités percevant les deux à la fois	84	967	1 051
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,3%	4,4%
Meaux			
Nombre total de retraités	3 520	4 715	8 235
Retraités percevant un droit direct seul	3 410	3 320	6 730
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	185	196
Retraités percevant les deux à la fois	99	1 210	1 309
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	6,8%	7,3%
Pontault-Combault			
Nombre total de retraités	2 957	3 490	6 447
Retraités percevant un droit direct seul	2 878	2 758	5 636
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	90	97
Retraités percevant les deux à la fois	72	642	714
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	3,0%	2,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr